

Perline

Administratrice du Réseau Voltaire
perline@perline.org

À l'attention des adhérents
Aux bons soins du Conseil d'administration
Réseau Voltaire
BP35
93201 Saint-Denis cedex

Recommandé avis de réception RA 7731 3869 8FR
Paris, le 31 janvier 2003

Aux adhérents du Réseau Voltaire

C'est avec tristesse, mais détermination, que je démissionne du Conseil d'administration du Réseau Voltaire, dès ce jour, la régularisation administrative devant être à la charge du secrétariat de l'association.

Vous m'avez élue pour administrer le **Réseau Voltaire pour la liberté d'expression** et veiller, comme se doit de le faire un administrateur, au respect des décisions de l'Assemblée générale, à la persistance de l'esprit qui anime l'association et à la bonne gestion de l'association. Je croyais, sans aucun préjugé, que tout cela serait simple et que je pourrais participer à la remise à pied d'une association indispensable et mise à mal depuis la sortie de *L'effroyable imposture*.

Six mois et trois Conseils d'administration m'ont convaincue que, d'une part la route politique que prend le Réseau Voltaire n'est pas nette, et d'autre part que le Conseil d'administration est un conseil fantoche.

SUR L'ORIENTATION POLITIQUE DU RÉSEAU VOLTAIRE

Plus rien n'est fait au niveau national, plus aucun travail ni information n'existe, malgré les orientations catastrophiques du gouvernement Raffarin et les atteintes aux libertés les plus élémentaires.

L'unique focalisation est, non seulement les questions internationales, mais encore exclusivement celles liées aux États-Unis. Certes la déclaration de guerre à l'Irak et les méthodes américaines nécessitent d'être montrées du doigt, remarquées et combattues, mais l'exclusive et la manière dont cela est fait me posent personnellement des problèmes.

Les contacts sont focalisés dans les pays arabes, dans lesquels les interventions au nom du Réseau Voltaire ne laissent pas percevoir de critique sur la situation des libertés individuelles dans ces pays.

Anecdote : je suis restée stupéfaite lorsque le Président a déclaré, lors du dernier CA, le 18 janvier, qu'il n'avait aucun contact en Israël et qu'il faudrait en trouver.

Il me semble qu'il est bien plus facile de contacter les mouvements en Israël, pour une paix juste, ainsi que les mouvements qui réunissent Israéliens et Palestiniens, tant moralement que techniquement, que d'avoir des contacts avec tous les courants arabes, et leurs gouvernants. Pourtant, depuis le temps que le Réseau Voltaire existe et depuis un an et demi que les contacts internationaux se sont intensifiés, il n'y en a aucun en Israël...

Les rendez-vous du Président, appris de manière impromptue au détour d'une phrase, en Iran, en Amérique latine, au Venezuela, en Russie ou autre part ne se placent pas dans une stratégie claire ni dans un cadre décidé, après explications, critiques et décisions du CA comme ce devrait être le cas ; mais de manière unilatérale, selon des modalités qu'il décide et met en pratique, dans un but que lui seul connaît.

Aucun de ces voyages n'apporte au Réseau Voltaire une quelconque base de travail, une quelconque pierre à ajouter à un édifice que nous aurions décidé en AG, et que le CA aurait mission de réaliser.

Le leitmotiv, qui malheureusement est devenu dans ce cadre une phrase creuse, est la *défense de la laïcité*. Mais rien ne vient le démontrer, l'affirmation est vidée de son sens dans la pratique.

Tout le travail et la direction politique du Réseau Voltaire s'orientent ainsi sur une voie qui, pour dire le moindre, me paraît pas salubre.

Il n'existe pas de critique dans le CA (voir paragraphe ci-dessous), il n'existe aucune direction politique ou technique décidant des orientations à prendre. Seul Thierry Meyssan décide de ce qui est fait, en fonction d'arguments dont les tentatives d'explications emberlificotées que j'ai pu entendre lors de CA ne m'ont jamais parues claires. Aucune trace écrite de décisions, de lignes directrices, de mécanisme de contrôle n'existe.

Un exemple, parmi d'autres : le « compte-rendu » de la visite au Hezbollah, faite « récemment » (quand, dans quelles conditions, etc. ?), que les administrateurs peuvent découvrir – comme n'importe qui – le 18 novembre 2002 sur une page du site web¹ intitulée « *Entretien avec le Hezbollah* » nous apprend que le groupe est un « *mouvement social d'inspiration musulmane, souvent comparé à celui de la théologie de la libération en Amérique latine* », on y apprend aussi sur quoi on porté les « *entretiens* », qui ne comprennent pas la situation dans la région en vue de promouvoir une paix juste, et la laïcité. Aucun conseil d'administration depuis mon élection n'a même abordé cette question, alors qu'il me semble politiquement inacceptable d'accepter une rencontre entre le « *Président du Réseau Voltaire* » et le Hezbollah comme on prendrait le thé chez la Reine d'Angleterre, ce que semble suggérer, outre le texte, la photo illustrative. Tout comme il m'apparaît inconcevable que le CA n'ait pas son mot à dire, ni avant, ni après ce genre de rencontre. Comme cela s'est également passé lors du discours fait devant la Ligue arabe², pour ne citer qu'un second exemple.

Ajoutez à cela les événements du CA du 21 septembre 2002 et ses suites (voir ci-dessous un résumé), ma conviction est faite que quelque chose ne tourne pas rond dans la manière d'aborder les questions politiques au Réseau Voltaire.

Selon son président, le Réseau Voltaire subirait une large désaffection d'adhérents français, compensée par des adhérents étrangers.

Cela ne me paraît pas bénéfique, d'autant plus que l'on ne connaît pas les intérêts desdits adhérents « étrangers » et qu'on imagine difficilement qu'ils puissent s'intéresser au non-respect des libertés individuelles en France.

Je conclurai cette partie en reprenant à mon compte une intervention publique³ de Thierry Meyssan, le 28 septembre 1997, à l'époque où je l'accueillais tous les mois pendant une heure et demie d'émission sur Radio Libertaire⁴ :

« Si notre engagement vise sincèrement à combattre la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et l'homophobie, nous devons ouvrir les yeux sur la présence de formations d'extrême droite au sein de la majorité présidentielle, et sur le surgissement de portions du discours extrémistes dans les formations de la droite classique, voire parfois chez nous. Peut-être devrions-nous commencer par balayer devant notre porte... »

¹ <http://reseauvoltaire.net/article8732.html>

² <http://reseauvoltaire.net/article7607.html>

³ <http://reseauvoltaire.net/article1828.html>

⁴ http://perline.org/article.php3?id_article=41

SUR L'ADMINISTRATION DU RÉSEAU VOLTAIRE

Les Conseils d'administration n'ont pas d'ordre du jour, pas de compte-rendu, pas de note sur lesquelles travailler, pas de vote réel.

De toutes façons l'homogénéité dans l'approbation rend inutile tout vote, malgré quelques questions pertinentes, toujours balayées par le Président. Ce qui fait taire chacun des présents. De leur côté, les absents ne demandent aucune explication.

En octobre 2002 un texte à en-tête du Réseau nous annonce que « *le développement de nos outils [informatiques] se poursuit* », avec quelques détails. Lors du CA précédent, le 21 septembre 2002, on apprend qu'un serveur informatique unique avait été « développé », grâce auquel plus de 100 000 personnes pouvaient se connecter en même temps.

Trois mois plus tard, au CA du 18 janvier 2003, le Président nous apprend que :

- Le Réseau Voltaire a un déficit de 25 000 euros,
- Qu'il faut donc tout liquider : les notes écrites, le local, le salarié (Serge Marchand)...
- Que le système informatique n'appartient pas au Réseau Voltaire mais à la société privée créée par son Président,
- Que sa société prend en charge tout ce qui est informatique,
- Que la bibliothèque électronique est passée sous contrôle de sa société,
- Que la, en ce domaine, « *seule chose qui appartienne au Réseau Voltaire est le nom de domaine reseauvoltaire.net* »,
- Reste au réseau Voltaire... le politique.
- Un flou persiste au sujet des archives du Réseau Voltaire.

Du côté du CA :

- Impossible d'avoir une quelconque comptabilité,
- Impossible d'avoir un quelconque chiffre (salaires, factures, prix du local, etc.)
- Impossible de savoir quelle a été la progression, et en fonction de quel critère, du salaire du salarié,
- Impossible de savoir qui a acheté quand et avec quel argent quel matériel informatique, etc.
- Impossible de savoir combien ont été payées les prestations informatiques (sans appel d'offre) (le responsable technique officiel est Raphaël Meyssan),
- Impossible de connaître les chiffres des adhésions, des non-réadhésions, des nouvelles adhésions, etc.

Il m'apparaît clairement que **le Réseau Voltaire a été liquidé, avec l'approbation**

ensommeillée des membres du CA : les membres du CA n'ont jamais eu, et n'ont toujours pas le droit d'avoir des informations chiffrées pour décider de la gestion dudit Réseau.

Normalement, un groupe (association, société, etc.) en difficulté financière le sait en amont, avant que cela se passe, est avisé immédiatement lorsqu'il y a une alerte, analyse les comptes et cherche d'où vient le problème et comment le résoudre, progressivement, en comparant diverses possibilités d'économie (voir les différents postes, mettre les salariés au chômage économique, voir les frais de téléphone...).

Au Réseau Voltaire, lors du CA où la question de la liquidation pure et simple du réseau est prononcée, le trésorier, présent aux CA précédents, est absent.

Et les membres présents acquiescent comme si la mise à terre du Réseau était inévitable.

Pas un n'a envisagé de remonter la situation, pas un membre du Conseil d'administration – la plupart d'entre eux à ce poste depuis longtemps, ou même depuis sa création - n'a bronché de ne pas avoir droit d'administration.

Pas un n'a exigé de voir les comptes. À noter que les statuts n'obligent pas les adhérents à voir les comptes, ni même en AG.

Par contre la loi exige que les membres du CA aient les comptes. À l'évidence, comment administrer sans les comptes ? Depuis quand les membres du CA (dont certains représentent des partis politiques ou d'autres associations) ne voient-ils pas les comptes ? Comment peuvent-ils s'en accommoder ?

Moi pas.

EXTRAITS ET RÉSUMÉS SUITE À L'AG DU 22 JUIN 2002

Le 15 septembre, j'ai écrit un courrier simple envoyé par mail aux membres du CA du Réseau Voltaire, auquel m'a répondu Thierry Meyssan, en son nom propre, par un courrier recommandé avec accusé de réception, me demandant de m'expliquer sur... mon courrier. J'ai donc répondu (sous la même forme, recommandé avis de réception). Ci-dessous des extraits de mes deux courriers.

EXTRAIT DE MON MAIL AUX MEMBRES DU CA (15/9/2002)

L'affaire se précise lorsque le CA est simplement avisé, le 2 septembre après-midi, que Thierry Meyssan se rend à Téhéran « *pour présenter [son] analyse des attentats du 11 septembre et **notre** point de vue sur la stratégie états-unienne de "Guerre des civilisations".* ». (c'est moi qui souligne).

Il est reçu, à sa demande « *en [sa] double qualité d'auteur et de président* » du Réseau Voltaire, alors que je ne sais pas de quelle manière le Réseau a **décidé** d'apparaître réellement et en tant que tel sur le sujet.

L'Iran, comme les pays de la Ligue arabe, pays dans lesquels existe la peine de mort, et n'existe pas de respect de la liberté de parole, de droit d'opinion⁵, de droit des femmes, droit à l'IVG, droit des enfants et où, faut-il le rappeler ?, l'homosexualité est interdite et passible de la peine capitale...

Dans quelles conditions exactes le président du Réseau Voltaire, en tant que tel, a-t-il abordé lors de sa visite à la Ligue arabe et abordera-t-il lors de celle à Téhéran, ces thèmes, qui sont ceux qui fondent le Réseau Voltaire ?

Tout de même, le Réseau Voltaire « *ne reconnaît comme légitimes que les institutions républicaines issues du Contrat social et constituées par le Suffrage universel. Il œuvre à l'émancipation des individus face aux dogmes et aux empires* » et « *il combat toutes les situations qui empêchent des membres de la société de jouir de leur propre liberté* »⁶...

Cette question est cruciale et il n'est pas possible de concevoir qu'il n'y ait aucune discussion, longue et détaillée sur ce point, il est invraisemblable de donner carte blanche pour une rencontre d'une aussi haute importance pour le Réseau Voltaire, ses idéaux, ses combats et ses adhérents et sympathisants qui le sont sur les bases des thèmes décrits dans ses statuts.

Car de lire « *Nous entendons présenter la laïcisation des relations internationales comme réponse à la croisade de George W. Bush* » ne semble qu'une phrase de circonstances, en tout cas derrière laquelle chacun peut poser ce qu'il veut, et qui nécessite donc, plus que jamais, des explications, recentrages et ajustements de la part du CA, seul garant du cadre dans lequel le Réseau Voltaire s'exprime en tant que tel.

Pour couronner le tout, on voit avec effarement que seuls le PRG et le PCF ont droit à la considération en tant que membres du CA, et que de plus, ils sont « priés » « *d'informer* » leur parti respectif, et semble-t-il uniquement de la demande de rencontre avec l'ambassadeur de France à Téhéran !

Les rôles sont donc inversés, le CA est prié de ne plus échanger, discuter, cadrer, mais devrait être content d'être « *informé* » de ce qui se passe, en gros, en son nom.

Par ailleurs, visiter des pays pour lesquels on ne peut avoir de visa si l'on est juif devrait poser un autre problème au Réseau Voltaire. Nous apprenons donc, le 2 [septembre] après-midi que le Président a « *demandé à notre secrétaire général, Jean-Claude Ramos, de [l']accompagner*

⁵ <http://www.amnesty.org/>

⁶ <http://www.reseauvoltaire.net/presentations/voltaire/statuts.htm>

dans ce voyage ». Pourquoi lui ? Quel choix ? Où le CA est-il intervenu dans une décision aussi cruciale ?

A-t-il déclaré en Iran que la vindicte médiatique qui eut lieu en France contre *L'effroyable imposture* est due au « *lobby juif de la presse* » comme il nous l'a dit au dernier CA ?

Dans le courrier du 12/9/2002, « Le point sur notre voyage officiel en Iran », nous apprenons que « *Nous avons présenté notre vision laïque des relations internationales comme réponse à la stratégie US de guerre des civilisations. Nous avons informé nos interlocuteurs des projets US de démembrement des États de la région. Nous leur avons aussi transmis le point de vue d'États arabes.*

A l'issue de notre voyage, le ministre des affaires étrangères, Kamal Karazi, a donné une conférence de presse où il a repris, au nom de l'Iran, les conclusions de nos entretiens. »

Il ne me semble pas que le Réseau Voltaire ait mandaté qui que ce soit pour affirmer de telles choses, ni servir de transmetteur de qui que ce soit, dans ce cadre-là ou un autre.

Je ne conçois pas mon travail d'administratrice de quelque structure que ce soit pour « *dresser un bilan de ces opérations* », décidées sans aucune concertation du Conseil d'administration, moins encore pour approuver des faits accomplis.

Comme précisé dans le courrier du 12, j'attends, effectivement, qu'on « *[rende] compte de manière plus approfondie* » des conditions de fonctionnement du Réseau Voltaire.

EXTRAIT DE MA RÉPONSE AU RAR ENVOYÉ PAR THIERRY MEYSSAN (24/9/2002)

En revanche, je note que certains points soulevés n'ont pas reçu de réponse. Je ne m'appesantirai que sur un seul : Jean-Claude Ramos, bien qu'ayant pris la parole relativement longtemps lors de ce CA [celui du 21 septembre précédent], n'a donné aucune explication sur les mots employés par lui au CA précédent, mots qui m'avaient choquée, et sur lesquels je me basais dans mon courrier [ci-dessus]. Mots qui évoquent de fâcheux précédents (rappelons-nous « l'affaire Brière », qui avait employé la même expression - dans un texte à diffusion restreinte - ce qui lui a valu son exclusion des Verts).

Jean-Claude Ramos a bien déclaré que la vindicte médiatique qui eut lieu en France contre *L'effroyable imposture* est due au « *lobby juif de la presse* ».

J'ai été effarée d'entendre ces mots dans la bouche d'un membre du Réseau Voltaire, un administrateur du Réseau Voltaire, le Secrétaire général du Réseau Voltaire.

Ce sont de tels termes, et tout ce qu'ils cachent⁷, que le Réseau Voltaire n'a jamais cessé de dénoncer et combat avec la plus farouche énergie.

Suite à ces paroles de Jean-Claude Ramos, le trésorier Michel Sitbon est sorti de ses gonds pendant de nombreuses et longues minutes et nulle personne présente à ce CA ne peut l'oublier. Il n'y a eu, ni alors, ni depuis, d'éclaircissements ni de précisions de la part de Jean-Claude Ramos.

Cela a choqué d'autres personnes du CA qui ne sont pas obligatoirement intervenues dans ces circonstances.

⁷ Il n'est qu'à faire une recherche Internet pour voir quel genre de groupe et de personnes l'emploient.